

# COMMUNE D'HALLINES

## PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 16 juin 2020

L'an deux mille vingt, le seize juin 2020 à 18 heures 30, le Conseil Municipal s'est réuni exceptionnellement à la salle des fêtes, sous la présidence de M. Michel PREVOST, Maire, après convocation en date du dix juin 2020, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

**Membres Présents :** M. Michel PREVOST, Mme Christine SEILLIER, M. David LEMANISSIER, Mme Nadine DUQUESNE, M. Jean-Paul REMOND, Mme Alexandra CHOCHOI, M. Christian COEUGNEIT, Mme Véronique VANDENBUSSCHE, M. Franck CATEZ, M. Jérémie DELBECQUES, Mme Charline DUFAY, M. Emile BRAY, Mme Marie-Michèle GROS, M. Nicolas DUVIEUXBOURG.

**Membre absent :** Mme Annie FAVIERE

Mme Alexandra CHOCHOI a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire

### 1\* Le huis clos

En début de réunion et à la demande de six conseillers municipaux, le conseil municipal a voté à mains levées, et à l'unanimité : le huis clos.

### 2\* Démission de deux conseillers municipaux

M. Le Maire fait part à l'assemblée de la démission de M. Philippe MATHON et de Mme Ingrid VANPOUILLE du conseil municipal en date du 2 juin 2020, et demande à Mme Marie-Michèle GROS, et à M. Nicolas DUVIEUXBOURG, respectivement seizième et dix-septième de la liste, s'ils souhaitent faire partie du conseil municipal, Mme Marie-Michèle GROS et M. Nicolas DUVIEUXBOURG acceptent le poste.

### 3\* Adoption du précédent procès-verbal de la réunion de conseil municipal

Après lecture donnée par M. le Maire, le conseil municipal adopte à l'unanimité le procès-verbal du 25 mai 2020.

### 4\* Délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal

En application des articles L 2122-22 et L 2122-23 du code général des collectivités territoriales et pour la bonne marche de l'administration municipale, le conseil municipal vote à l'unanimité les délégations consenties à M. le Maire.

#### **5\* Constitution du Centre Communal d'Action Social (le C.C.A.S.)**

Le conseil municipal détermine, au nombre de six, les membres du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale, et les a élus au scrutin secret à la représentation proportionnelle au plus fort reste : 14 voix obtenues.

→ **Cinq membres élus** : Mme Christine SEILLIER, adjointe déléguée aux affaires sociales, Mme Alexandra CHOCHOI, Mme Nadine DUQUESNE, Mme Véronique VANDENBUSSCHE, M. Emile BRAY, M. Jean-Paul REMOND.

→ **Cinq membres nommés par M. Le Maire**, extérieurs au conseil municipal sont Mme Solange BRICHE, Mme Marie-Paule PREVOST, Mme Annick MAGNIER, Mme Véronique CROQUET, M. Jean-Jacques TOURNEUR et M. Pascal SEILLIER.

#### **6\* Constitution de la Commission d'Appel d'Offre (la C.A.O.)**

Le conseil municipal a élu au scrutin secret à la représentation proportionnelle au plus fort reste : 14 voix obtenues

→ **Trois délégués titulaires** : Mme Charline DUFAY, Mme Christine SEILLIER, M. Emile BRAY.

→ **Trois délégués suppléants** : M. David LEMANISSIER, M. Jérémie DELBECQUES, M. Christian COEUGNEIT.

#### **7\* Désignation des délégués dans les organismes extérieurs**

Le conseil municipal a élu au scrutin secret à la représentation proportionnelle au plus fort reste : 14 voix obtenues :

a) C.N.A.S. = Comité National d'Action Sociale pour le personnel territorial :

Délégué titulaire : M. Michel PREVOST

b) P.N.R. = Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale :

Délégué titulaire : M. Michel PREVOST

c) FDE62 = Fédération Départementale de l'Energie du Pas-de-Calais :

Délégué titulaire : M. David LEMANISSIER

d) Correspondant Défense :

Délégué et réserviste : M. Michel PREVOST

#### **8\* Constitution de la Commission Communale des Impôts Directs**

Le conseil municipal a établi une liste de noms en double pour les membres titulaires et suppléants de la commission. Cette liste sera transmise au Directeur des Services Fiscaux qui nommera 6 membres titulaires et 6 membres suppléants. M. Le Maire est le président d'office de cette commission.

#### **9\* FINANCES – Vote des taux d'imposition ménages 2020**

Le conseil municipal à l'unanimité décide de ne pas augmenter les taux d'imposition ménages pour 2020 qui sont les suivants :

- Taxe d'Habitation..... : 21.15 %
- Taxe Foncière sur Propriétés Bâties..... : 20.42 %
- Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties..... : 60.92 %

#### **10\* Personnel Communal Territorial – Prime exceptionnelle COVID-19**

Sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de verser une prime exceptionnelle au profit de personnel communal territorial. Cette prime

sera calculée au prorata des jours travaillés pendant la période de confinement du 16 mars au 10 mai 2020, elle sera plafonnée à la somme de 200 euros.

**11\* Constitution des Commissions Municipales :**

M. le Maire propose de créer cinq commissions municipales pour la bonne gestion de la commune. Il rappelle qu'il est de plein droit le Président de chaque commission sauf délégation. Il tient que ces commissions soient ouvertes à toutes tendances. Il demande au conseil de voter les commissions et leurs compositions à main levée.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité, les propositions de M. le Maire et crée :

- **La Commission des finances** composée de 3 membres : M. Christian COEUGNEIT, Adjoint délégué – Mme Charline Dufay – M. Franck CATEZ
- **La Commission Animation, Culture et Jeunesse** composée de 5 membres : M. David LEMANISSIER, Adjoint délégué – Mme Véronique VANDENBUSSCHE – M. Jérémie DELBECQUES – M. Nicolas DUVIEUXBOURG – Mme Nadine DUQUESNE
- **La Commission des Travaux et d'Urbanisme** composée 8 membres : M. David LEMANISSIER – Mme Christine SEILLIER – M. Jean-Paul REMOND – Mme Charline DUFAY – M. Emile BRAY – M. Franck CATEZ – M. Nicolas DUVIEUXBOURG – M. Christian COEUGNEIT
- **La Commission des Affaires Scolaires** composée de 5 membres : Mme Christine SEILLIER, Adjointe déléguée – Mme Alexandra CHOCHOI – Mme Charline DUFAY – M. Jérémie DELBECQUES – Mme Marie-Michèle GROS
- **La commission du Fleurissement et de l'embellissement** composée de 3 membres : Mme Alexandra CHOCHOI, conseillère déléguée – Mme Nadine DUQUESNE – Mme Christine SEILLIER – et d'autres membres extérieures au conseil municipal.

**N'ayant plus de question à l'ordre du jour, la séance est levée.**

La Secrétaire de séance,

